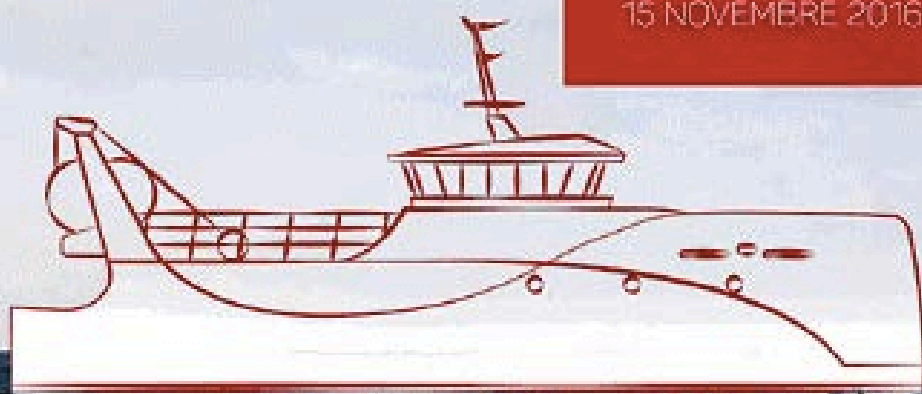




LANCEMENT OFFICIEL
DU CHANTIER SCOPALE

15 NOVEMBRE 2016



Dossier de presse

Lancement de la construction des navires de la Scopale

Contacts presse :

Hélène Massonnet – 06 89 62 12 09 – hmassonnet@mousquetaires.com

Ronan Le Flécher – 06 20 69 85 72 – rleflecher@gmail.com

Sommaire

| | |
|--|--------|
| La Scopale, une ambition partagée | page 3 |
| Trois premiers bateaux | page 5 |
| Un partenariat gagnant - gagnant | page 7 |
| Plan « Pêche durable 2025 » | page 8 |
| Annexe | page 9 |

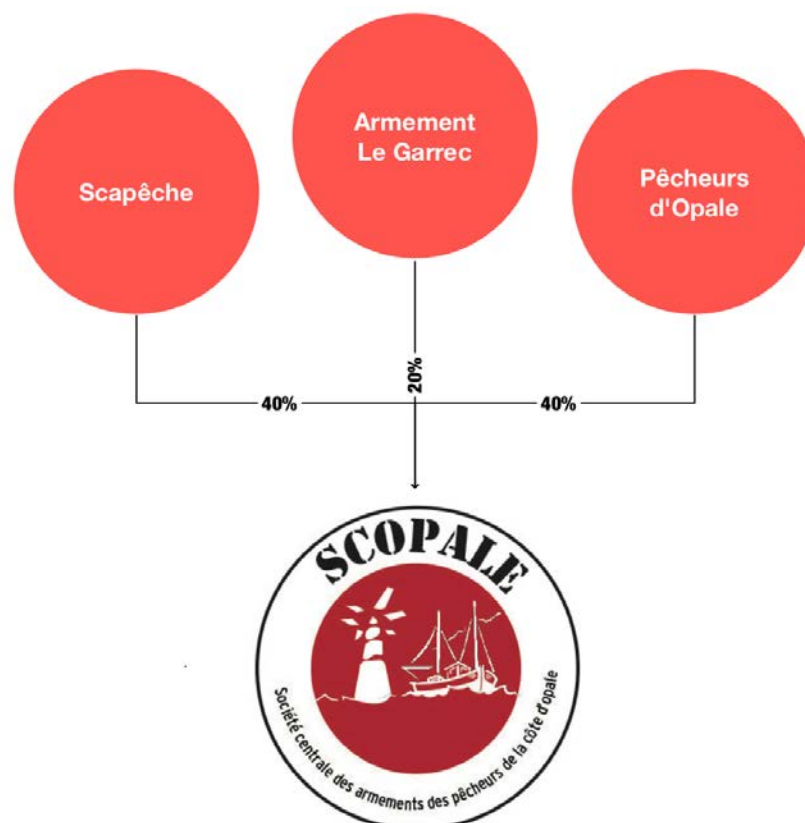
LA SCOPALE, UNE AMBITION PARTAGÉE

Le 15 novembre 2016 a lieu à Dieppe, dans les chantiers Manche Industrie Marine (MIM), le lancement officiel de la construction des trois premiers bateaux de la Scopale. Cet armement de type coopératif permet de financer des navires de pêche neufs en copropriété et de diversifier l'activité de la Scapêche vers les pêcheries artisanales.

La vocation de la Scopale

La Scopale a été créée à Boulogne-sur-Mer en avril 2015, avec la vocation d'investir, sous la forme de copropriété avec des artisans-pêcheurs, dans des navires modernes, polyvalents et économes en énergie.

Cette société par actions simplifiée (SAS) est détenue par la Scapêche (40 %), Pêcheurs d'Opale (40 %) et le Groupe Le Garrec (20 %). Son comité de direction est constitué notamment de Sylvain Pruvost, président de la Scapêche, de Luc Ramet et d'Éric Gosselin, président et directeur respectifs de Pêcheurs d'Opale, et d'Antoine Le Garrec, administrateur du Groupe Le Garrec. Jean-Pierre Le Visage, directeur de la Scapêche, fait partie du comité de direction.



Les actionnaires de la Scopale

La **Scapêche**, filiale d'Agromousquetaires, est le premier armateur français de pêche fraîche avec un volume de 15 480 tonnes débarqué en 2015. Sa flotte de 22 navires permet de couvrir 60 % des besoins en produits de la mer du Groupement des Mousquetaires pour ses points de vente Intermarché et Netto.

Pêcheurs d'Opale est une coopérative maritime œuvrant à la promotion et au développement de la pêche artisanale sur la côte d'Opale. Forte d'une cinquantaine de pêcheurs artisans et de marins de Boulogne-sur-Mer et d'Étaples, elle a pour objectif de fédérer la profession autour de projets, tel le renouvellement des navires de pêche.

Le **Groupe Le Garrec** est un armateur historique de Boulogne-sur-Mer. Il se développe dans la production et la logistique des produits de la mer.

Financement des bateaux

La Scopale cofinance des navires de pêche neufs pour les patrons artisans de la région de Boulogne-sur-Mer. Pour chaque bateau, ces derniers apportent un tiers du budget et la Scopale les deux autres tiers.



Sylvain Pruvost et Luc Ramet

Les trois premières unités commandées par la Scopale sont destinées à trois patrons étaplois : José Leprêtre (bateau « Rose de Cascia »), Olivier Leprêtre associé à son neveu Pierre Leprêtre (« Marmouset III ») et Stéphane Fournier (« La Trinité »).

TROIS PREMIERS BATEAUX

La Scopale a retenu le dieppois **Manche Industrie Marine** et le chantier naval néerlandais Padmos pour construire d'abord trois navires polyvalents.

Le choix de l'expertise

Sept chantiers européens étaient candidats à la construction de ces navires polyvalents, senneurs, chalutiers coquillards, de 18 à 19 mètres. Au terme d'un appel d'offres international, la commande de trois bateaux a été passée aux chantiers MIM et Padmos.

L'offre conjointe de MIM-Padmos a été choisie pour des bateaux de 19,2 mètres. Les choix techniques proposés par Padmos ont été déterminants : l'hélice, la motorisation, la production d'énergie, la consommation et les lignes du navire. De plus, le chantier néerlandais Padmos a une bonne expérience de la senne danoise.

« Padmos a le mieux répondu au cahier des charges avec des options techniques différentes, comme une hélice fixe et un petit moteur pour la propulsion et un gros moteur auxiliaire pour l'hydraulique et l'électricité, explique Éric Gosselin, directeur de la Scopale. D'importantes économies de consommation de carburant, de l'ordre de 30 % par rapport aux bateaux actuels des artisans-pêcheurs, seront réalisées. »



Les coques des trois navires seront réalisées par MIM à Dieppe, puis elles seront armées dans les chantiers Padmos aux Pays-Bas. Le premier navire doit être livré au printemps 2017 ; les deux autres suivront avec un décalage de deux mois chacun. Chaque bateau coûtera autour de 2,5 millions d'euros.

Des bateaux polyvalents

Ces trois bateaux de 19,2 m de long par 7,5 m de large seront identiques. « *Nous avons misé sur l'effet de série pour maîtriser les coûts* », précise Sylvain Pruvost, le président de la Scapêche.

Ils seront polyvalents et pratiqueront une pêche de 48 heures et saisonnière selon plusieurs méthodes : la senne danoise, le chalut pélagique et le chalut de fond. Ils pourront également travailler la coquille Saint-Jacques.

Les espèces pêchées seront variées : merlan, encornet, cabillaud, sole, seiche, rouget barbet, grondin, maquereau, hareng, sardine, anchois, coquille Saint-Jacques...



UN PARTENARIAT GAGNANT - GAGNANT

Pour le Groupement des Mousquetaires

La Scapêche, via la Scopale, a fait le choix d'investir dans ces navires en copropriété afin d'avoir accès à la ressource locale à travers une pêche côtière et artisanale. Ces prises de participation sont une manière d'accéder au poisson sur des zones non travaillées par la Scapêche et d'avoir une complémentarité d'approvisionnement.

Les espèces pêchées approvisionneront en priorité les rayons marée des enseignes du Groupement des Mousquetaires. Les poissons côtiers répondent en effet à une attente grandissante des consommateurs d'Intermarché et de Netto. La débarque pourra être directement transformée et distribuée par l'unité de filetage Capitaine Houat d'Agromousquetaires implantée à Boulogne-sur-Mer.



Pour les artisans-pêcheurs

La Scopale permet à des patrons pêcheurs de se lancer, notamment à ceux qui démarrent dans le métier, dans la construction de navires. Sur les trois premiers projets, la Scopale a ainsi fait confiance à Pierre Leprêtre, 30 ans, et à Stéphane Fournier, 35 ans.

« Aujourd'hui, il est pratiquement impossible à un artisan-pêcheur financer seul un bateau de 2,5 millions d'euros, constate Éric Gosselin. Avec la Scopale, nous avons créé un modèle unique qui répond aux attentes des artisans et offre des garanties et des facilités. »

Les artisans-pêcheurs ont également un intérêt à avoir comme partenaire Intermarché qui assure des débouchés et des prix de marché intéressants.

Pour Boulogne-sur-Mer et la pêche française

L'arrivée prochaine de ces bateaux neufs est une bonne nouvelle pour Boulogne-sur-Mer qui a vu ces dernières années des bateaux partir définitivement en Irlande ou en Espagne.

En devenant actionnaire de navires, l'armement d'Agromousquetaires participe au renouvellement de la flotte, à l'activité des ports et à la sauvegarde de la pêche française.

Pour Sylvain Pruvost, *« c'est une satisfaction de soutenir le secteur de la pêche à Boulogne-sur-Mer. Et surtout, c'est une fierté de participer au renouvellement de la flotte française et de voir réattribuer des droits de pêche acquis à la France. »*

PLAN « PÊCHE DURABLE 2025 »

En lançant le plan « Pêche durable 2025 », Agromousquetaires et sa filiale Mer souhaitent promouvoir une pêche responsable afin de sortir, en dix ans, de la pêche et de la commercialisation des espèces de grand fond.

Diversification des métiers de la Scapêche

Afin de permettre à sa flotte de pêche de redéployer ses activités, Agromousquetaires poursuit son programme d'investissement de manière conséquente (50 millions d'euros) dans la diversification des métiers de la Scapêche.

Cette dernière est passée d'une entreprise à l'approche « tout chalutier de fond » à un armement aux métiers diversifiés. Déjà présente dans le chalut et la palangre pour la légine australe, elle s'est implantée récemment dans le casier et la bolinche.

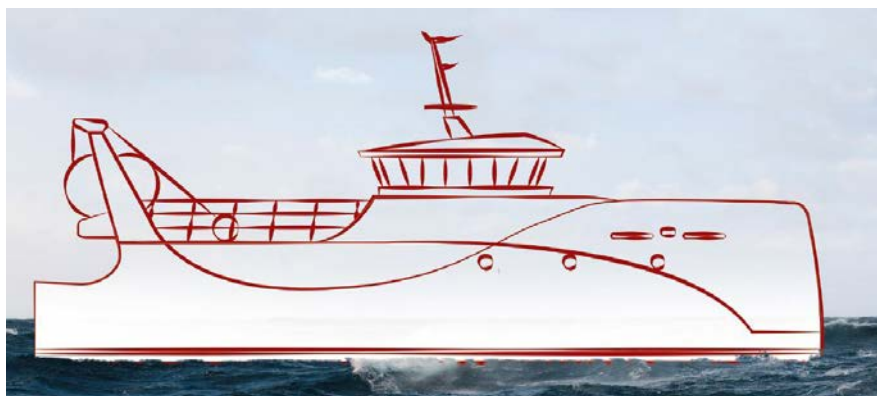
Début 2016, la Scapêche a acheté, en copropriété avec un artisan pêcheur, le sardinier bolincheur « Jimorhan » et repris son équipage. Ce bateau de 16,95 mètres est spécialisé dans la sardine, l'anchois et le chinchard. Il complète la flottille de sardiniers bolincheurs (« Tximistarri II », « Mirentxu I » et « Face à la Mer ») acquis en copropriété entre 2010 et 2014.

La diversification de la flotte de la Scapêche avait débuté en 2009 par l'acquisition d'un premier caseyeur, le « Zuberno », puis d'un second, le « Sergagil », quatre ans plus tard.

Construction de bateaux neufs

Dans le cadre du plan « Pêche durable 2025 », l'armement d'Agromousquetaires affirme sa présence dans la pêche côtière et artisanale et modernise sa flotte et ses pratiques.

L'engagement dans la Scopale, la construction du chalutier nouvelle génération, le « Jean-Pierre Le Roch », le rachat des chalutiers de l'armement Dhellemmes et la transformation d'un chalutier, l'« Héliotrope », en palangrier s'inscrivent dans cette stratégie de modernisation et de renouvellement de la flotte du Groupement des Mousquetaires.



ANNEXE

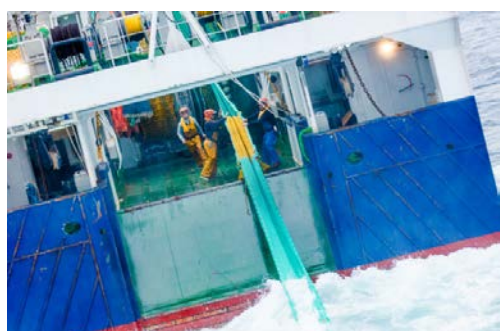
La filière Mer d'Agromousquetaires

L'engagement du Groupement des Mousquetaires dans la filière Mer est né de la volonté de maîtriser les approvisionnements en poissons. Grâce à cette intégration complète (approvisionnement, production, transformation et distribution), les points de vente proposent aux clients le meilleur de la pêche fraîche et des produits de la mer.

Scapêche : la maîtrise des approvisionnements

Le Groupement des Mousquetaires est propriétaire de sa propre flotte au travers de la Société Centrale des Armements des Mousquetaires à la pêche (Scapêche). Ses 22 navires et 250 marins naviguent dans les eaux françaises et européennes. Ils pêchent selon une approche respectueuse des ressources et des océans.

La Scapêche est le premier armateur de pêche fraîche en France. Ses bateaux débarquent un volume annuel de 15 480 tonnes pour une valeur de 43,4 millions d'euros à la première vente à Lorient, dans les autres ports de Bretagne ainsi qu'en Écosse, en Irlande et à La Réunion.



La pêche de cette flotte intégrée permet de couvrir environ les deux tiers des besoins du Groupement pour ses points de vente Intermarché et Netto. Ce sont des poissons frais, sains et pêchés de manière durable et responsable par des bateaux français. Les Mousquetaires participent à la promotion du Pavillon France, et donc à la préservation des emplois dans le secteur de la pêche.

Capitaine Houat : la transformation

Premier mareyeur de France, Capitaine Houat compte deux unités de transformation de produits de la mer à Lanester et à Boulogne-sur-Mer qui interviennent sur le mareyage, le négoce et la partie transformation.

Ces deux usines neuves assurent le filetage du poisson frais, son conditionnement et la cuisson de crevettes. Elles effectuent également la mise sous emballage en barquettes pour le libre-service et la fabrication de produits élaborés comme les brochettes.



Scamer : la distribution

La filière Mer du Groupement s'appuie sur la Scamer pour la commercialisation et la distribution des produits de la mer vers les points de vente Intermarché et Netto. Ses bases logistiques sont implantées en région afin de couvrir l'ensemble du territoire français et d'assurer des livraisons rapides et quotidiennes.